RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CIC Ouest

CIC MUZILLAC
8 RUE D ARMORIQUE 56190 MUZILLAC
☎ 02 97 13 62 97 FAX 02 97 48 02 73 ✉ 14033@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
BANQUE CIC OUEST CIC MUZILLAC 8 RUE D ARMORIQUE 56190 MUZILLAC
déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €
M. HUBERT JEAN-CHARLES, [redacted]
formation dont le [redacted] social [redacted]
seule responsabilité, que cette [redacted] immédiatement libérable de la partie du capital
correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M. HUBERT JEAN-CHARLES 3 LOTISSEMENT DE L OCEAN 56130 PEAULE
Nombre de parts	200
Montant versé	2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 septembre 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

[redacted]

[redacted]